

<https://www.snetap-fsu.fr/La-FSU-exige-l-egalite-salariale-maintenant.html>



La FSU exige l'égalité salariale maintenant !

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : lundi 7 novembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH267/egalite-salariale-scaled-894c1.jpg>]

En France, à temps de travail équivalent l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est de 15,8%. Selon Eurostat, cet écart s'est même renforcé de 1,3 % en dix ans et place notre pays en 23ème position, soit presque 3 points en dessous de la moyenne européenne. Symboliquement, à partir de ce vendredi 4 novembre, les femmes travaillent « gratuitement » jusqu'au 31 décembre.

La [FSU](#) dénonce les effets de manche médiatique et les mesures cosmétiques qui ne compensent aucunement les inégalités professionnelles. Par son inaction, le gouvernement porte donc une lourde responsabilité sur ce constat inacceptable et doit agir rapidement et concrètement pour éradiquer cette injustice sociale !

Dans la Fonction publique, l'axe 3 des accords « égalité professionnelle » - celui qui concerne justement l'égalité salariale - n'a bénéficié d'aucune mesure ambitieuse. Pire les mesures générales pour toutes et tous, envisagées pour de prétendues revalorisations, s'appuient sur des primes et/ou de l'indemnitaire alors que toutes les études s'accordent à démontrer qu'elles sont défavorables aux agentes. Il faut arrêter avec le dogme qui prétendrait que l'égalité professionnelle ne doit rien coûter et investir pour l'égalité !

Pour la FSU, il faut rapidement augmenter la valeur du point d'indice pour permettre à tous et surtout à toutes les agentes de vivre dignement de son salaire. Pour sortir les agentes de cette spirale infernale de perte de pouvoir d'achat année après année, le gouvernement doit s'attaquer aux racines des inégalités. De véritables négociations doivent se mettre en place et aboutir à des mesures concrètes pour revaloriser les métiers les plus féminisés et pour engager des plans de recrutements statutaires et ainsi combattre la précarité.

La FSU est engagée depuis longtemps dans les mobilisations et dans les instances pour faire de l'égalité professionnelle une réalité salariale pour toutes et tous. Voter FSU aux élections professionnelles du 1er au 8 décembre, c'est se donner les moyens de poursuivre et de concrétiser ce travail : l'égalité salariale ne peut plus attendre !

Les Lilas, le 04 novembre 2022